

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2015-2016)  
LE 21 JUIN 2016**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 JUIN 2016 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Suzanne Gaudette (5)  
Margot Pagé (9)  
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
Stéphane Desjardins (8)  
Cédric Fontaine (6)  
Alain Lemieux (11)  
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Le commissaire parent**

M. le commissaire

Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES**

M<sup>me</sup> Claudine Caron-Lavigueur (2)  
M. André Dugas (7)

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-3596-06-16

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016
- 06.02 Assurances générales 2016-2017 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Adjudication du contrat

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 Appel d'offres – Services alimentaires 2016-2019 – Cafétéria – Écoles Laberge et Gabrielle-Roy
- 10.02 Contrat de service pour les deux imprimantes de marque Kodak du centre de reprographie (La Citière)
- 10.03 Réfection du mur de maçonnerie et travaux connexes – École Saint-Jean – Appel d'offres n° P-71613-15
- 10.04 Remplacement de bassins de toiture – École de la Magdeleine – Appel d'offres n° P-91501-15
- 10.05 Remplacement de bassins de toiture – École Louis-Philippe-Paré – Appel d'offres n° P-91510-15
- 10.06 Remplacement de bassins de toiture – École Saint-Patrice – Appel d'offres n° P-91513-15
- 10.07 Remplacement de bassins de toiture – École de la Rive – Appel d'offres n° P-91517-15
- 10.08 Remplacement de bassins de toiture - Centre d'éducation des adultes de l'Accore – Appel d'offres n° P-91514-15
- 10.09 Réfection de la toiture de bardeau - École Saint-Joseph (Mercier) – Appel d'offres n° P-71601-15
- 10.10 Centre d'éducation des adultes du Goéland – Réfection du mur de la cour intérieure – Appel d'offres n° P-71547-15

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 14.01 Sinistralité

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2016**

C.E.-3597-06-16

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016 soit adopté tel que rédigé.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3598-06-16

#### **06.02 ASSURANCES GÉNÉRALES 2016-2017 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – ADJUDICATION DU CONTRAT**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier et informe les membres du conseil des commissaires que la sinistralité est disponible en dépôt de documents sous la cote 14.01.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui a eu lieu;

CONSIDÉRANT que la proposition de la firme BFL Canada est la plus basse conforme.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'adjuger à la firme **BFL Canada** le contrat d'assurances générales 2016-2017 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la somme de soixante-quatre mille huit cent trente et un dollars (64 831 \$), taxes en sus.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

##### **09.01 LISTE DES COMPTES – Validation**

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions qui lui ont été posées relativement aux comptes payés pour la période commençant le 24 avril 2016 et se

terminant le 4 juin 2016.

Une question est soulevée sur les coûts de déclenchement d'alarme (ADT).

- C.E.-3599-06-16**      **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**  
**10.01 APPEL D'OFFRES – SERVICES ALIMENTAIRES 2016-2019 – CAFÉTÉRIA – ÉCOLES LABERGE ET GABRIELLE-ROY**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT les recommandations des comités de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour opérer les services alimentaires des écoles Gabrielle-Roy et Laberge pour une durée d'un an, avec option de renouvellement annuel non automatique pour une période de deux ans (2016-2017, 2017-2018, 2018-2019) à **Les P'tits Becs Fins** (Léry), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Une question est soulevée sur le prix qui sera facturé aux élèves.

- C.E.-3600-06-16**      **10.02 CONTRAT DE SERVICE POUR LES DEUX (2) IMPRIMANTES DE MARQUE KODAK DU CENTRE DE REPROGRAPHIE**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'attribution d'un contrat à un prestataire de service unique est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT qu'un seul prestataire de service peut réaliser le service d'entretien sur les imprimantes Kodak du service de reprographie.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat de service pour l'entretien de deux (2) imprimantes Kodak du Centre de reprographie à la Place La Citière à **Kodak ULC (Burnaby, Colombie-Britannique)** pour un prix unitaire de 0,006 \$ (avant taxes) (0,0069 \$ taxes incluses) pour une période de dix-huit (18) mois soit du 11 juin 2016 au 10 décembre 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- C.E.-3601-06-16**      **10.03 RÉFECTION DU MUR DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE SAINT-JEAN – APPEL D'OFFRES N° P-71613-15**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du mur de maçonnerie et travaux connexes de l'école Saint-Jean à Sainte-Catherine à **Construction Bugère Inc.** pour un montant forfaitaire de cent deux mille dollars (102 000,00 \$), avant les taxes, soit cent dix-sept mille deux cent soixante-quatorze dollars et cinquante cents (117 274,50 \$) taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 17 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-3602-06-16**

#### **10.04 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES N° P-91501-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école de la Magdeleine, à La Prairie, à **Couvreur R.B. Proulx Inc.**, de Montréal, pour un montant forfaitaire de deux cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars (224 897,00 \$), avant les taxes, soit deux cent cinquante-huit mille cinq cent soixante-quinze dollars et trente-trois cents (258 575,33 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 14 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-3603-06-16**

#### **10.05 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ – APPEL D'OFFRES N° P-91510-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école Louis-Philippe-Paré, à Châteauguay, à **Couvreur R.B Proulx**

**Inc.**, de Montréal, pour un montant forfaitaire de cent trente-neuf mille cinq cents dollars (139 500,00 \$), avant les taxes, soit cent soixante mille trois cent quatre-vingt-dix dollars et treize cents (160 390,13 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 14 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-3604-06-16**

#### **10.06 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE SAINT-PATRICE – APPEL D'OFFRES N<sup>o</sup> P-91513-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école Saint-Patrice, à Saint-Patrice-de-Sherrington à **Les Couvertures St-Léonard Inc.** pour un montant forfaitaire de cent soixante-huit mille dollars (168 000,00 \$), avant les taxes, soit cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-cinq cents (193 847,85 \$) taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-3605-06-16**

#### **10.07 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE DE LA RIVE – APPEL D'OFFRES N<sup>o</sup> P-91517-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école de la Rive, à Châteauguay, à **Couverture Montréal Nord Ltée**, pour un montant forfaitaire de cent dix-neuf mille neuf cent cinquante dollars (119 950,00 \$), avant les taxes, soit cent trente-sept mille neuf cent douze dollars et cinquante-et-un cents (137 912,51 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 juin 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3606-06-16

**10.08 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE L'ACCORE – APPEL D'OFFRES N° P-91514-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture au Centre d'éducation des adultes de l'Accore à Châteauguay, à **Toiture Léon Inc.**, de Repentigny, pour un montant forfaitaire de cent soixante-huit mille deux cent cinquante-sept dollars (168 257,00 \$), avant les taxes, soit cent quatre-vingt-treize mille quatre cent cinquante-trois dollars et quarante-neuf cents (193 453,49 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 19 mai 2016.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3607-06-16

**AJOURNEMENT**

À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée après la séance ordinaire du conseil des commissaires afin de procéder à la tenue de la séance ordinaire du conseil des commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3608-06-16

**REPRISE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**

À 21 h 22,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit reprise.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.09 RÉFECTION DE LA TOITURE DE BARDEAU – ÉCOLE SAINT-JOSEPH (MERCIER) – APPEL D'OFFRES N° P-71601-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Le sujet est retiré : montant de la plus basse soumission étant en dessous du seuil d'appel d'offres public.

C.E.-3609-06-16

**10.10 CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DU GOÉLAND – RÉFECTION DU MUR DE LA COUR INTÉRIEURE – APPEL D'OFFRES N° P-71547-15**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat la réfection du mur de la cour intérieure au Centre d'éducation des adultes du Goéland, à La Prairie, au **Groupe DCR**, pour un montant forfaitaire de cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars (119 996,00 \$), avant les taxes, soit cent trente-sept mille neuf cent soixante-cinq dollars et quarante cents (137 965,40 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 17 juin 2016

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**14.01 SINISTRALITÉ**

Sinistralité de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 7 juin 2016.

**C.E-3610-06-16**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette , commissaire,

que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1322  
C:\Textes\Comité exécutif\_pv\_présence\2015-2016\11. 21 juin 2016 - 1322.doc